

Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt : 13.09.2024 15:28
Notre référence : 98A3Q2-HURFFS

Base légale

Numéro CAMAC 236451
Utilisateur CAMAC 1661
E-mail du mandataire (ingénieur / architecte) info@hdgs.ch
Etendue du diagnostic Entier du bâtiment (cas A et B)*
Le diagnostiqueur est sur la liste du FaCH Oui
Le cahier des charges ASCA est respecté Oui
Le propriétaire est d'accord de publier le rapport sur Internet Oui
J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit. Oui

Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante
Numéro ECA : 2090
Description du bâtiment : Habitation
Numéro Commune cantonal : 246
Numéro EGID : 812364
Rue : Ch. de la Barillette
Numéro de rue : 22
NPA, localité : 1260 Nyon
Coordonnées X : 2506700
Coordonnées Y : 1137240

Propriétaire du bâtiment Raison sociale : RAON FINANCIAL SERVICES SA
Nom, prénom : JANI ELION
Rue : p.a. Chemin de Martavaux
Numéro de rue : 3
NPA, localité : 1260 Nyon
Téléphone : 079 378 45 59

Mandataire (ingénieur /
architecte) Raison sociale : HDGS SA
Nom, prénom : SIEGRIST KEVIN
Rue : Place du Marché
Numéro de rue : 19
NPA, localité : 1227 Carouge GE
Téléphone : 078 819 88 89
E-mail : info@hdgs.ch

Amiante

Diagnostiqueur Raison sociale : HSE Conseils SA
Prénom : Francesco, François, Florian
Nom : Celli, Gaydon, Golay
Rue : Route des Avouillons
Numéro de rue : 4
NPA, localité : 1196 Gland
Téléphone : 0848 323 323
E-mail : contact@hseconseils.ch

Type de publication Liée à une demande d'autorisation

Présence d'amiante Oui

Type de diagnostic Avant-travaux

Assainissement Présence d'éléments en priorité III

Assainissement calculé Présence d'éléments en priorité III

Photo du bâtiment PHOTO MAISON.jpg

Rapport de diagnostic amiante 24110458_Nyon_Barillette22_v1.pdf

Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des
informations ci-dessus Oui

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	24110458_Nyon_Barillette22
Version	1
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	01.07.2024
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Francesco Celli François Gaydon Florian Golay
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland

Bâtiment

Objet	Maison individuelle et annexes
Année de construction du bâtiment	en 1959
Bien-fond / Parcelle	1490
ECA	2090
Adresse	Chemin de la Barillette 22 1260 Nyon

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1 Raon Financial Services SA
 Monsieur
 Elion Jani
 Rampe de la Treille 5
 1204 Genève

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	5
Situations dangereuses	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Autre	24
Remarques générales	25
Annexe 1	26
Plans et localisation des éléments	26
Annexe 2	39
Rapport d'analyse amiante	39
Annexe 3	43
Grilles d'évaluation des risques	43

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne le bâtiment et les annexes au complet. D'autres éléments d'utilisation propre aux occupants peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Les éléments non accessibles sans une importante destruction tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut (voir tableau des MSCA).

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devront faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de contrôler la présence de polluants de construction.

Les locaux étaient inoccupés, pas de travaux en cours dans le bâtiment. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), ainsi que l'article 103a Diagnostic amiante de la LATC de juin 2010 et ses directives d'applications de décembre 2010.

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce n'est en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante qui ont été prélevés selon la stratégie d'échantillonnage décrite ci-après.

Certains matériaux repérés contiennent de l'amiante sur décision de l'expert et selon les résultats des analyses en laboratoire, voir tableau des MSCA.

Certains matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante doivent faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Une approche statistique a été utilisée pour les éléments ci-après. Pour les autres éléments, un échantillon de chaque occurrence a été prélevé et l'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

Description du matériau	Localisation	Nbre d'occ. / mètres	Stratégie d'échantillonnage	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Amiante							
Mastic de fenêtre	Façades de la villa	15 pièces	1 échantillon composite par étage	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée par analogie aux prélèvements n°012, 111, 200
Mastic de fenêtre	Façades des annexes	12 pièces	1 échantillon composite par annexe	2	1	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée par analogie au prélèvement n°303.
Crépi extérieur blanc	Façades	100m ²	1 échantillon tous les 50m ²	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée par analogie aux prélèvements n°300, 301

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l'exécution de l'OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manières indicatives et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entraîner des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été relevée.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F C FP FA SOL NFA	Flocage Calorifugeage Faux-plafond Faiblement aggloméré Sol Fortement aggloméré
Évaluateur	L E D T	Déterminé par le laboratoire Déterminé par expert Déterminé par default À définir
Localisation sur les plans	Bleu Rouge Jaune Violet Bleu clair Rose Vert	Élément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD Élément contenant de l'amiante Élément contenant des métaux lourds Élément contenant du PCB Élément contenant du HAP Élément contenant du HBCD Élément assaini
Polluants	PCB ML HAP HBCD	Polychlorobiphényles Métaux lourds Hydrocarbures aromatiques polycycliques Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev D.U.A. M.A.	Évaluateur Degré d'urgence d'assainir Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément				Résultats		FACH		Remarque		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Buanderie	0001	Chaudière	1 Pièce(s)	Installations	Non	a	D	1	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Installation datant de 1986. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage.
1	Sous-sol	Buanderie	0002	Calorifugeage	Non défini	FA	Non	Négatif	E				En étoupe, sans risque.
1	Sous-sol	Buanderie	0003	Colle de faïence blanche	9 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Buanderie et circulation	0004	Plaque en fibrociment	2 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	2	III	Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"	
1	Sous-sol	Salle de douche	0005	Colle de carrelage beige	4 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Salle de douche	0006	Colle de faïence bleue	12 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Couloir	0008	Colle de carrelage ocre	20 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Se situe également sous le plancher flottant du bureau
1	Sous-sol	Couloir 2	0009	Colle de plinthe ocre	2 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Cage d'escaliers	0010	Crépi intérieur rose	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation		Élément		Résultats			FACH		Remarque				
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat		Ev	Fiche	D. U. A.	Filière d'élimination et conditionnement
1	Sous-sol	Cage d'escaliers	0011	Palette blanche + colle	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Chambre, SDD et cave	0012	Mastic de fenêtres	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Garage	0013	Sol, murs et plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				En béton brut, sans risque
1	Sous-sol	Circulation et cave	0014	Sol, murs et plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				En béton brut, sans risque
2	Rez-de-chaussée	Hall d'entrée et couloir	0100	Colle de carrelage ocre	10 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Hall d'entrée et couloir	0101	Colle de plinthe ocre	10 m	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0102	Colle de carrelage beige	10 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0103	Colle de faïence grise à motifs	4 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine, séjour et chambres	0104	Enduit mural blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain	0105	Revêtement de sol brun + colle	2 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				Type cushion vinyle

Localisation			Élément				Résultats		FACH		Remarque	
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	EV	Fiche D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain et bureau	0106	Colle de carrelage blanc moucheté	10 m ²	NFA	Oui	Négatif	L			Se situe sous l'élément n°105 et le plancher flottant du bureau
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain et bureau	0107	Colle de plinthe brune	14 m	NFA	Oui	Négatif	L			
2	Rez-de-chaussée	Salle de bain et bureau	0108	Colle de talence blanche	24 m ²	NFA	Oui	Négatif	L			Se situe derrière le cloisonnage du bureau
2	Rez-de-chaussée	Chambres et séjour	0109	Revêtement de sol	Non défini	NFA	Non	Négatif	E			Type parquet flottant posé sur chape en ciment. Sans risque
2	Rez-de-chaussée	Tout l'étage	0110	Enduit de plâtre	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L			
2	Rez-de-chaussée	Tout l'étage	0111	Mastic de fenêtres	11 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L			
2	Rez-de-chaussée	Tout l'étage	0112	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L			
2	Rez-de-chaussée	Séjour	0113	Balcon	Non défini	Installations	Non	Négatif	E			En béton brut, sans risque
3	Combles	Combles	0200	Mastic de fenêtres	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L			
3	Combles	Combles	0201	Sol et murs	Non défini	NFA	Non	Négatif	E			En béton brut, sans risque

Localisation			Élément				Résultats			FACH	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque	
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D. U. A.		
4	Extérieur 1	Façades	0300	Crépi extérieur blanc	100 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
4	Extérieur 1	Façades	0301	Crépi extérieur blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L			Deuxième prélèvement pour une même occurrence (élément n°300)	
5	Extérieur 2	Annexe1	0302	Mastic de fenêtres	8 Pièce(s)	NFA	Oui	a	E	3	II	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°303.
5	Extérieur 2	Annexe2	0303	Mastic de fenêtres	4 Pièce(s)	NFA	Oui	a	L	4	II	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
5	Extérieur 2	Annexe 1, 2	0304	Plaque ondulée en fibrociment	70 m ²	NFA	Non	a	E	5	II	Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"	
5	Extérieur 2	Annexe 1	0305	Crépi extérieur	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				En ciment, sans risque
Coupe schématique	Tous les étages	Tous les locaux	9900	Gaine technique	Non défini	Installations	Non	a	D	6	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.

Localisation				Élément				Résultats		FACH		Remarque	
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
Coupe schématique	Tous les étages	Tous les locaux	9901	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	7	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.
Coupe schématique	Tous les étages	Tous les locaux	9902	Élément sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	8	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.
Coupe schématique	Tous les étages	Toutes les salles d'eau	9903	Élément sous baignoire et bac de douche	Non défini	Installations	Non	a	D	9	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Chaudière

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0001	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Buanderie	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Installation datant de 1986. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Plaque en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0004	Quantité approximative	2 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Buanderie et circulation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement peut être réalisé par une entreprise non spécialisée suivant les consignes de sécurité de la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Mastic de fenêtres

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	5	ID élément	0302	Quantité approximative	8 Pièce(s)			
		Étage	Extérieur 2	Évaluateur	Expert			
Local	Annexe1	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	NFA					
								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°303.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 4: Mastic de fenêtres

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0303	Quantité approximative	4 Pièce(s)
		Étage	Extérieur 2	Évaluateur	Laboratoire
Local	Annexe2	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5: Plaque ondulée en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5	ID élément	0304	Quantité approximative	70 m ²
		Étage	Extérieur 2	Évaluateur	Expert
Local	Annexe 1, 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6: Gaine technique

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématisée	ID élément	9900	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 7: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématisée	ID élément	9901	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 8: Elément sous chape

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématique	ID élément	9902	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 9: Élément sous baignoire et bac de douche

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématique	ID élément	9903	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Toutes les salles d'eau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape			2 ^e étape		3 ^e étape			
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires lors des travaux.								

Autre

Conditionnement des matériaux contenant de l'amiante selon la filière d'élimination :

Type de matériau	Filière d'élimination	Conditionnement
Éléments en fibrociment en bon état	Décharge type B	Emballage résistant à la déchirure et transparent portant la mention « attention, contient de l'amiante »
Autres matériaux amiantés	Décharge type E	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques à la poussière (fermeture en col de cygne) portant la mention « attention, contient de l'amiante »

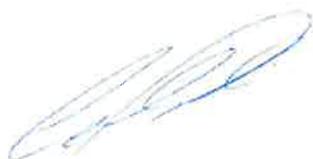
Remarques générales

Nous vous rappelons que les démarches mentionnées sont obligatoires. De plus, il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

Les matériaux contenant des polluants doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Afin de vous aider à gérer la présence de matériaux contenant des polluants dans vos bâtiments, HSE Conseils SA peut également vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant des polluants
- Mesure de polluants dans l'air
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux pollués
- Métrer des éléments contenant des polluants pour la préparation des appels d'offres
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoires
- Mise à jour des diagnostics



Diagnostiqueur
Francesco Celli



Diagnostiqueur
François Gaydon



Membre de direction
Florian Golay

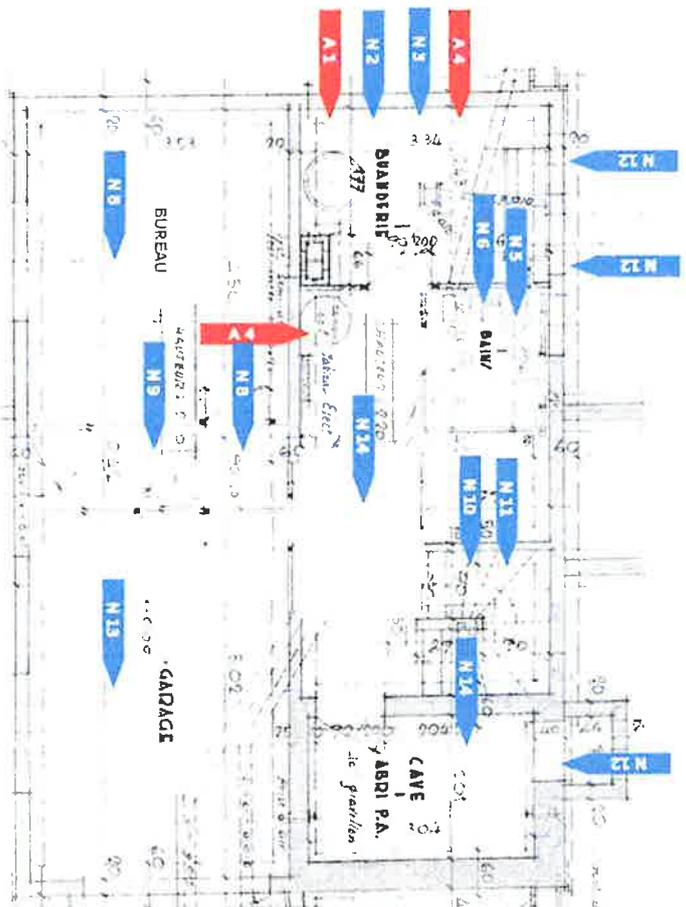
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Légende

A	Contient de l'amiante
N	Ne contient pas de l'amiante
R	Assaini
N/A	Présence d'amiante à évaluer
R	Réserve



Amiante

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

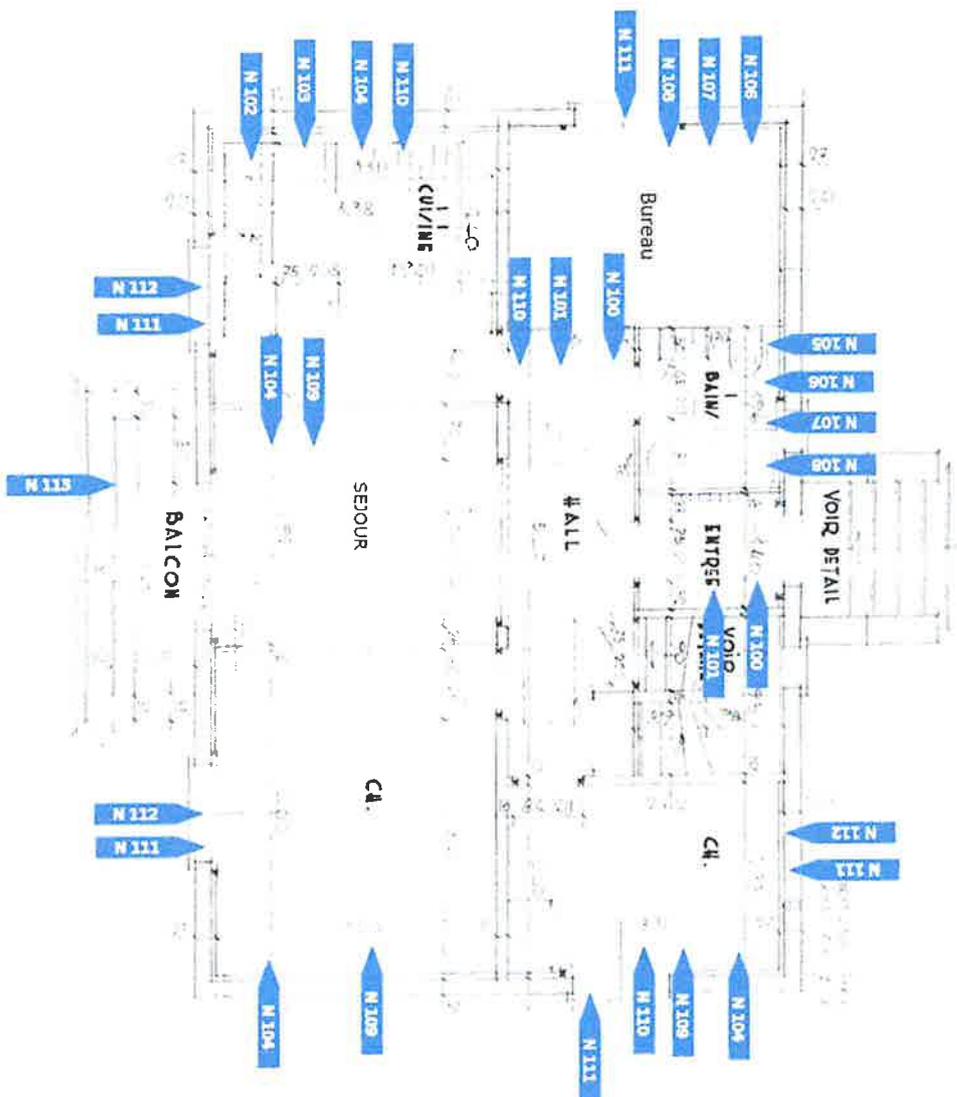
Échantillons

A1	Chaudière	Installations
N2	Calorifugeage	FA
N3	Colle de faïence blanche	NFA
A4	Plaque en fibrociment	NFA
N5	Colle de carrelage beige	NFA
N6	Colle de faïence bleue	NFA
N8	Colle de carrelage ocre	NFA
N9	Colle de plinthe ocre	NFA
N10	Crépi intérieur rose	NFA
N11	Dalette blanche + colle	NFA
N12	Mastic de fenêtres	NFA
N13	Sol, murs et plafond	NFA
N14	Sol, murs et plafond	NFA

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A	Contient de l'amiante
N	Ne contient pas de l'amiante
R	Assaini
N/A	Présence d'amiante à évaluer
R	Réserve



Amiante

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N100	Colle de carrelage ocre	NFA
N101	Colle de plinthe ocre	NFA
N102	Colle de carrelage beige	NFA
N103	Colle de faïence grise à motifs	NFA
N104	Enduit mural blanc	NFA
N105	Revêtement de sol brun + colle	NFA
N106	Colle de carrelage blanc moucheté	NFA
N107	Colle de plinthe brune	NFA
N108	Colle de faïence blanche	NFA
N109	Revêtement de sol	NFA
N110	Enduit de plafond	NFA
N111	Mastic de fenêtres	NFA
N112	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	NFA
N113	Balcon	Installations

Amiante

ID plan	3
Étage	Combles

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

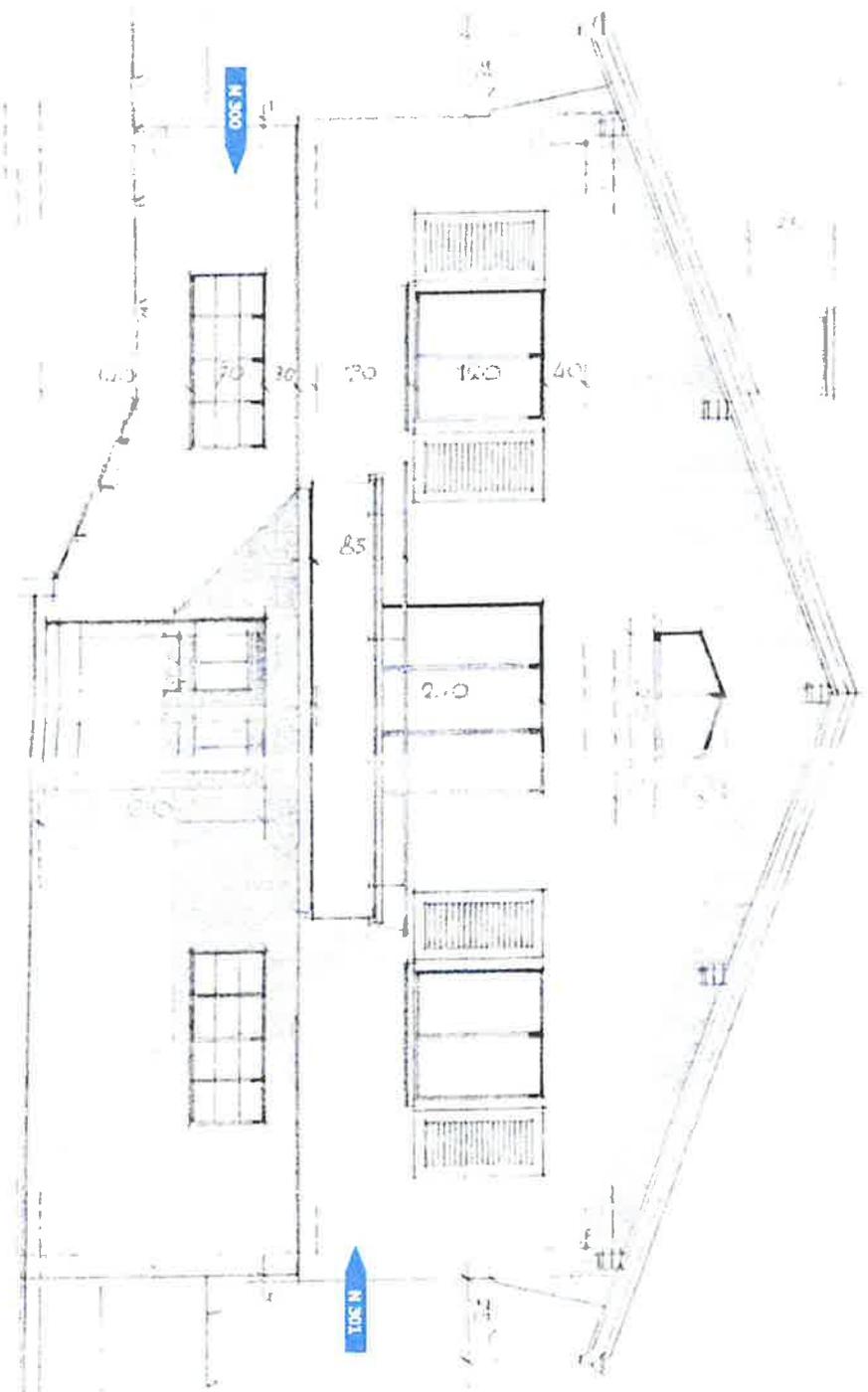
Échantillons

N200	Mastic de fenêtres	NFA
N201	Sol et murs	NFA

ID plan	4
Étage	Extérieur 1

Légende

A	Contient de l'amiante
N	Ne contient pas de l'amiante
R	Assaini
N/A	Présence d'amiante à évaluer
R	Réserve



Amiante

ID plan	4
Étage	Extérieur 1

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

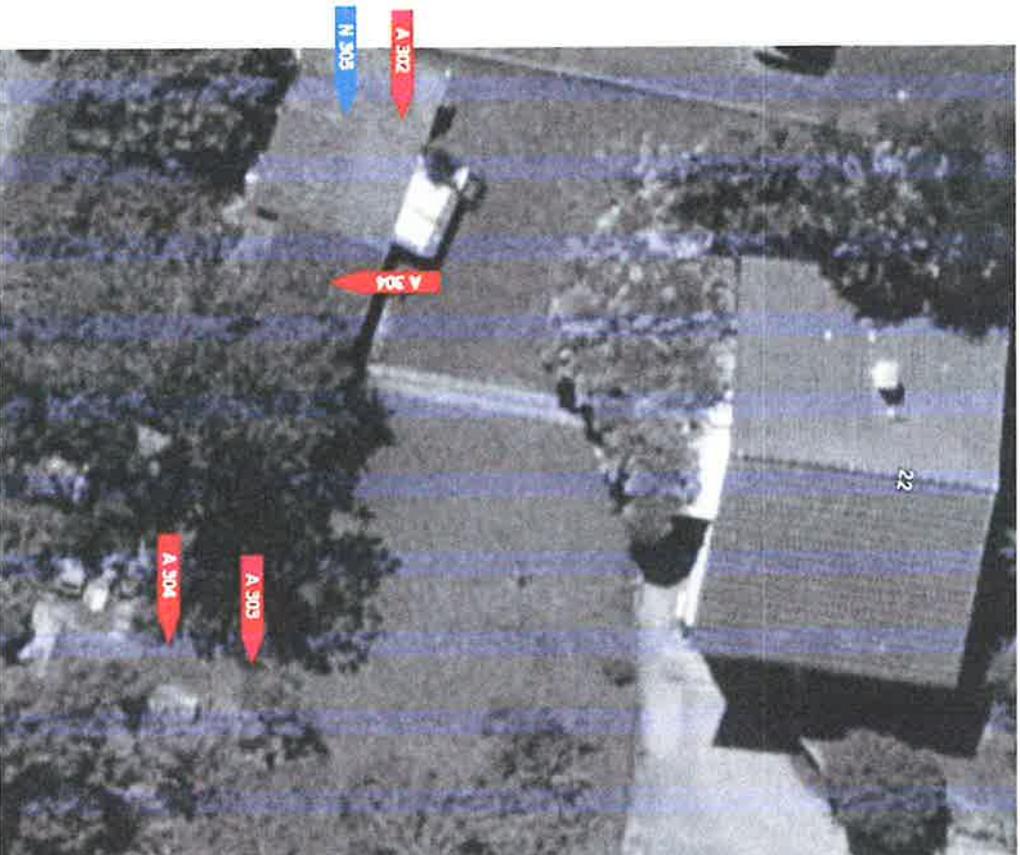
Échantillons

N300	Crépi extérieur blanc	NFA
N301	Crépi extérieur blanc	NFA

ID plan	5
Étage	Extérieur 2

Légende

A.	Contient de l'amiante
N.	Ne contient pas de l'amiante
R.	Assaini
N/A.	Présence d'amiante à évaluer
R.	Réserve



Amiante

ID plan	5
Étage	Extérieur 2

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A302	Mastic de fenêtres	NFA
A303	Mastic de fenêtres	NFA
A304	Plaque ondulée en fibrociment	NFA
N305	Crépi extérieur	NFA

Amiante

ID plan	Coupe schématique
Étage	Tous les étages

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A9900	Gaine technique	Installations
A9901	Châssis de construction	Installations
A9902	Elément sous chape	Installations
A9903	Elément sous baignoire et bac de douche	Installations

Annexe 2

Rapport d'analyse amiante

Rapport : MAT-PHS-05
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références			
Client :	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland	Date de réception :	01.07.2024
		Date d'analyse :	08.07.2024
		Nombre d'échantillons :	25
Dossier :	24110458_Nyon_Barillette22		

Résultats	
Echantillons	Amiante
3 - Colle de faïence blanche	Non décelé
5 - Colle de carrelage beige	Non décelé
6 - Colle de faïence bleue	Non décelé
8 - Colle de carrelage ocre	Non décelé
9 - Colle de plinthe ocre	Non décelé
10 - Crépi intérieur rose	Non décelé
11 - Dallette blanche + colle	Non décelé
12 - Mastic de fenêtres	Non décelé
100 - Colle de carrelage ocre	Non décelé
101 - Colle de plinthe ocre	Non décelé
102 - Colle de carrelage beige	Non décelé
103 - Colle de faïence grise à motifs	Non décelé
104 - Enduit mural blanc	Non décelé

HSE Conseils SA | Route des Avouillons 4 | 1196 Gland | Tél : 0848 323 323
labo.vd@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

1/3

Rapport : MAT-PHS-05
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland	Date de réception :	01.07.2024
		Date d'analyse :	08.07.2024
		Nombre d'échantillons :	25
Dossier :	24110458_Nyon_Barillette22		

Résultats

Echantillons	Amiante
105 - Revêtement de sol brun	Non décelé
106 - Colle de carrelage blanc moucheté	Non décelé
107 - Colle de plinthe brune	Non décelé
108 - Colle de faïence blanche	Non décelé
110 - Enduit de plafond	Non décelé
111 - Mastic de fenêtres	Non décelé
112 - Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non décelé
200 - Mastic de fenêtres	Non décelé
300 - Crépi extérieur blanc	Non décelé
301 - Crépi extérieur blanc	Non décelé
302 - Mastic de fenêtres	Non décelé
303 - Mastic de fenêtres	Chrysotile



Rapport : MAT-PHS-05
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland	Date de réception :	01.07.2024
		Date d'analyse :	08.07.2024
		Nombre d'échantillons :	25
Dossier :	24110458_Nyon_Barillette22		

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement.

Information FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

Gland, le 08.07.2024


Oriane Merienne
Analyste
Cécile Méziat
Responsable laboratoireHSE Conseils SA | Route des Avouillons 4 | 1196 Gland | Tél : 0848 323 323
labo.vd@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

3/3

Annexe 3

Grilles d'évaluation des risques

Méthode d'évaluation des risques

La méthode SUVA-FACH 2891 a été utilisée dans le cadre de cette expertise afin d'évaluer les risques d'exposition aux fibres d'amiante. Elle comprend trois étapes successives : l'évaluation des matériaux, l'évaluation de l'utilisation des locaux et la détermination du degré d'urgence des mesures à prendre.

1ère étape : Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Cette étape revient à évaluer le risque de libération de fibres d'amiante en tenant compte de l'état du matériau, de son degré d'agglomération et des influences extérieures susceptibles d'accélérer sa détérioration. Le cumul des trois facteurs permet d'obtenir une appréciation allant de 0 à 5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
1c) Influences extérieures	Vitrifié, confiné	-1
	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

2ème étape : Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

La seconde étape intègre deux nouveaux facteurs : le type et la fréquence de l'utilisation du local ainsi que le degré d'accessibilité du matériau amianté. La matrice suivante permet d'obtenir une lettre allant de A à C par la combinaison de ces paramètres.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		1	2	3
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

3ème étape : Détermination de l'urgence des mesures à prendre

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés et combinés dans la troisième étape, de manière à déterminer le degré d'urgence des mesures à prendre.

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Mesures à prendre

Sur la base du degré d'urgence attribué, une série de mesures devront être exécutées. Celles-ci sont répertoriées dans ce dernier tableau.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
II Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux